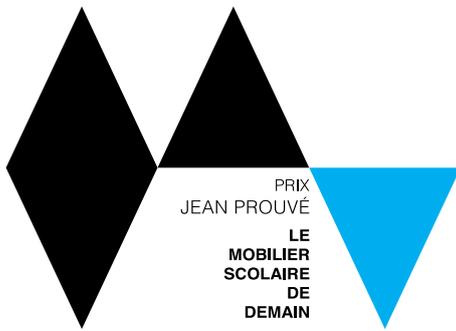




PRIX  
JEAN PROUVÉ

**LE  
MOBILIER  
SCOLAIRE  
DE  
DEMAIN**

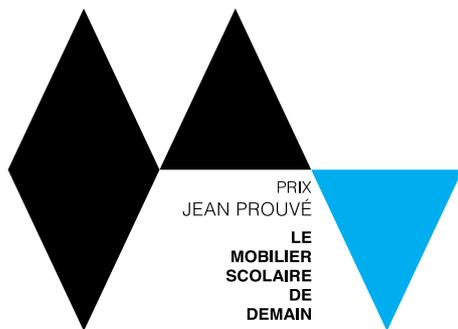
**DOSSIER  
DU PARTICIPANT  
MARDI 27 MAI 2014**



---

# Sommaire

- **Édito du ministre**
- **Programme du colloque**
- **Le Prix Jean Prouvé, le mobilier scolaire de demain**
- **La politique nationale du design : un enjeu économique, industriel et culturel**
- **Les formations design en France**
- **L'Union des groupements d'achats publics (Ugap)**
- **L'association de Valorisation de l'innovation dans l'ameublement (Via)**
- **L'École Boule**
- **Biographie des intervenants**



© Philippe Devenay

« Alors que l'École évolue, que les pratiques et les outils pédagogiques se modernisent, et que tablettes et tableaux numériques trouvent peu à peu leur place dans les salles de classe, le mobilier scolaire n'a que peu changé au cours des dernières décennies. Il est pourtant au cœur du quotidien de tous les acteurs de l'École, et en particulier des élèves. Repenser le mobilier est donc devenu une nécessité pour que les transformations de l'École se concrétisent jusque dans les salles de classe, au service du bien-être des élèves.

**Voilà l'objet du Prix Jean Prouvé : imaginer le mobilier scolaire de demain pour embrasser les évolutions de l'École.** Ce concours

s'adresse aux designers professionnels mais aussi aux étudiants. Je profite d'ailleurs de cette occasion pour rappeler la qualité et la variété de notre offre de formation en design qui concerne 15 000 étudiants répartis dans des établissements relevant des ministères chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, de la culture ou de l'économie.

Pour porter l'ambition de ce prix, la figure de l'architecte et designer Jean Prouvé nous a semblé évidente. Nous avons souhaité rendre hommage à son goût de l'expérimentation, à ses préoccupations environnementales et à sa volonté de créer des œuvres innovantes. Sensible aux questions de transmission et de pédagogie, il a démontré par ses interventions en milieu scolaire et universitaire une approche qui correspond à l'esprit de ce concours.

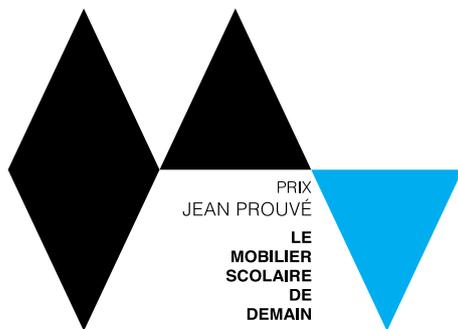
Lors du lancement du Prix Jean Prouvé, le colloque « Refondation de l'École : une question pour le design » doit permettre à l'ensemble des partenaires, familles, enseignants, designers, ergonomes, médecins, collectivités, industriels et experts internationaux d'échanger sur ce thème. Cette rencontre sera l'occasion de s'interroger sur les pratiques pédagogiques et l'espace de la classe, ses usages et le bien-être des élèves afin d'en tirer des enseignements pour l'avenir.

Je tiens enfin à remercier tous ceux qui se sont mobilisés pour le Prix Jean Prouvé aux côtés du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche : le ministère de la culture et de la communication, et le ministère de l'économie, du redressement productif et du numérique, mais aussi l'Union des groupements d'achats publics (Ugap), l'association de Valorisation de l'innovation dans l'ameublement (Via) et l'Union nationale des industries françaises de l'ameublement (Unifa).

**Nous sommes mobilisés au service d'une évolution concrète, perceptible, de l'École sur le terrain. C'est un beau défi qui permettra d'améliorer l'environnement de millions de jeunes, leur bien-être, pour contribuer à la réussite de tous les élèves.»**

**Benoît Hamon**

ministre de l'éducation nationale,  
de l'enseignement supérieur  
et de la recherche



---

# Programme du colloque

**Refondation de l'École : une question pour le design**  
**27 mai 2014**

---

**9h00** **Café et accueil des participants**

---

**Présentation**

**Brigitte Flamand**, IGEN design & métiers d'art, ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

---

**9h30** **Ouverture du colloque**

---

**Aurélie Filippetti**, ministre de la culture et de la communication

---

**10h00** **Introduction - Jean Prouvé et le mobilier d'école**

---

**Antonella Tufano**, architecte-urbaniste, chercheur au laboratoire Gerphau et enseignante à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette

---

**10 h 45** **Première table ronde - Le mobilier scolaire et l'École de demain**

---

Modérateurs : **Zoé Tracq**, étudiante à l'ENS Cachan et **Michel Bouisson**, responsable des relations avec les écoles au Via

**Premier volet : LES ENJEUX ASSOCIÉS À UNE REFONDATION DE L'ÉCOLE**

- **Sylvie Fromentelle**, vice-présidente de la FCPE
- **Évelyne Lenoble**, pédopsychiatre, hôpital Sainte-Anne, Paris
- **Caroline Veltcheff**, IA-IPR établissements et vie scolaire, mission Debarbieux
- **Jean-Pierre Veran**, membre du comité de la *Revue internationale de Sèvres*, université Montpellier 2, contributeur au blog éducation Mediapart

**Deuxième volet : QUESTIONS POUR LE DESIGN : L'ESPACE, LES FLUX, LE CORPS**

L'expérience *Blé en herbe* de **Matali Crasset** dans une école rurale de Bretagne (Trébédan) : présentation par **Anastassia Makridou-Bretonneau**, médiatrice pour l'action Nouveaux commanditaires de la Fondation de France.

- **Xavier Boissarie**, ergonomiste et enseignant au Cnam
- **Eliumstudio**, designers
- **Vincent Parreira**, architecte

**12h45 Pause déjeuner au foyer de l'École Boule**

---

**14h00 Deuxième table ronde - Sur le terrain**

---

Modérateurs : **Gérard Laizé**, directeur général du Via et **Brigitte Flamand**, IGEN design & métiers d'art, ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

**Premier volet : QUELS ENJEUX MATÉRIELS ET ÉCONOMIQUES POUR PROMOUVOIR UN NOUVEL ENVIRONNEMENT SCOLAIRE ?**

L'expérience de l'École allemande : **Charlotte Talbot**, designer industriel, agence Konstantin Grcic

- **François Bonneau**, président de la région Centre
- **Nicolas Favet**, architecte-consultant en programmes scolaires Nord de l'Europe
- **Emmanuelle Marquez**, professeur en lycée professionnel
- **Valérie Marty**, présidente nationale de la Peep

**Deuxième volet : QUELLES CLÉS POUR ENGAGER UNE POLITIQUE PUBLIQUE VOLONTARISTE EN MATIÈRE D'INNOVATION DANS LE MOBILIER SCOLAIRE ?**

- **Alain Cadix**, mission Design, ministère du redressement productif et ministère de la culture et de la communication
- **Marie-Haude Caraës**, directrice adjointe de l'EPCC École supérieure des beaux-arts Tours-Angers-Le Mans
- **Philippe Lacharnay**, président du groupement mobilier pour collectivités de l'Unifa
- **Olivier Matigot**, directeur du développement et des partenariats de l'Ugap
- **Claude Pelhaitre**, designer-architecte à l'agence Pagnon & Pelhaitre

**16h15 Le Prix Jean Prouvé, le mobilier scolaire de demain, mode d'emploi**

---

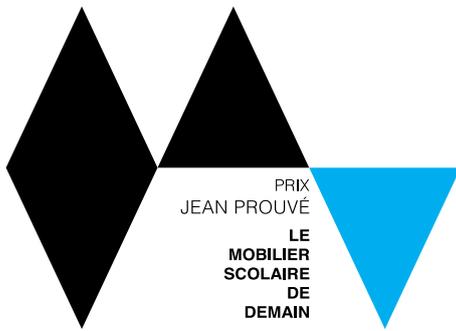
Présentation de la consultation : attendus, déroulé et planning

- **Wilfried Boudas**, directeur des achats, Ugap
- **Michel Bouisson**, responsable des aides à la création et chargé des relations avec les écoles de design au sein de l'association Via
- **Brigitte Flamand**, IGEN design & métiers d'art, ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

**16h45 Clôture du colloque**

---

**Benoît Hamon**, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche



---

## Le Prix Jean Prouvé, le mobilier scolaire de demain



Le travail de Jean Prouvé accompagne – et parfois précède – les transformations de la création française pendant près d’un siècle, de l’Art nouveau aux architectures évolutives, grâce à une intuition qui le projette au-delà des contingences et lui permet de créer de manière prospective.

Il échappe à un regard historique catégorisant. Ainsi, son aventure est pleine de choix novateurs : son atelier est un lieu de rencontre entre des univers différents (on trouve des ferronniers, des architectes, des artistes...) et, plus tard, son enseignement au Cnam rompt avec la tradition des Arts et métiers par son interdisciplinarité en influençant la manière de faire des architectes, des ingénieurs et des designers des générations suivantes.

Souvent identifié comme un constructeur, une figure de transition entre l’architecture et l’ingénierie, Jean Prouvé montre, par sa production et l’étendue de son champ d’intervention – de la ferronnerie d’art aux composantes des façades légères, des prototypes expérimentaux très précieux aux commandes de mobilier standard pour les écoles et les universités –, qu’il construit une vision du monde où l’engagement social est placé au centre de la réflexion.

Les positions qu’il a assumées, les relations qu’il a entretenues non seulement avec les confrères architectes et ingénieurs, mais aussi avec le monde politique, font de lui un vrai militant culturel, pas un intellectuel au verbe facile, mais bien un battant. Il a cru en une forme de culture qui dépasse largement les limites disciplinaires, qui allie l’intuition du potentiel de la matière à l’esprit aventurier de l’entrepreneur, sans jamais transiger avec les valeurs morales.

Ce sont ces qualités qui guident son travail dès les années 1920, lorsqu’il se forge une expérience en matière de fabrication de composants de construction et se lance dans la conception de mobilier.

En 1930, il répond au concours pour l’ameublement de la nouvelle cité universitaire de Nancy et, contre toute attente, ce mobilier entièrement en tôle pliée laquée lui procure une première commande importante qui le lance durablement dans ce domaine et lui permet de mettre au point des modèles dont certains seront améliorés et fabriqués dans ses ateliers pendant plus de vingt ans.

La véracité des valeurs qu’il se fixait – l’esprit d’innovation, le recours à la machine comme instrument d’un vrai retour à l’artisanat pour régénérer l’industrie d’art, l’art social, l’art utile, le respect du matériau... – sont encore au centre d’une conception qui dépasse les objets pour embrasser des grands programmes de refondation de la culture.”

**Tufano A. (dir.), *Jean Prouvé, designer*, Presses universitaires de Nancy, 2014, 264 p.**

Le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche engage une consultation de design, sur la base d'un Prix Jean Prouvé. Cette consultation vise à interroger et à adapter les pratiques pédagogiques (pratiques numériques, approches collaboratives...) et les usages à travers la conception du mobilier scolaire. **Le mobilier scolaire de demain doit répondre à un double enjeu : l'entrée de l'École dans l'ère numérique d'une part, et la construction d'un espace classe bienveillant d'autre part.**

La place du numérique est une donnée majeure de l'évolution des sociétés et plus particulièrement de l'évolution des activités humaines en ce que la diffusion, le partage, la transmission des connaissances se trouvent dématérialisés, accessibles à tous. Comme pour l'espace professionnel en son temps, **la prise en compte du numérique oblige désormais l'école à penser son organisation autrement** : en fonction des temps de l'élève (scolaire, périscolaire), en fonction de la discipline enseignée et des interactions nouvelles. Peut-être faut-il se rappeler ce que fut l'arrivée du numérique dans l'entreprise, comment il modifia radicalement l'espace du bureau par la réorganisation des fonctions, la séparation statique par discipline disparaissant au profit du découloignement et de la polyvalence des espaces et des aménagements. La partition fonctionnelle laissant place à des espaces indéterminés, redonnant ainsi au mobilier une place prépondérante. Dans le cadre de la stratégie numérique de l'éducation nationale, l'école s'inscrit pleinement dans cette perspective puisqu'elle fait le choix de s'approprier les nouvelles technologies pour renouveler profondément les modes d'enseignement et d'organisation pédagogique. Le numérique n'est donc pas seulement un nouvel équipement technique mis à la disposition de l'enseignant et de l'élève, il modifie aussi profondément le cadre et les supports d'apprentissage des connaissances et des compétences, la posture de l'enseignant et propose des interactions nouvelles en modifiant l'espace classe et l'espace école en général. Le mobilier scolaire en tant qu'outil pédagogique doit accompagner cette révolution.

Par ailleurs, **l'élaboration du mobilier scolaire doit tout autant s'enquérir de la problématique du bien-être des élèves et du climat scolaire.** La qualité de l'assise et d'un plan de travail adaptés renvoient à la prise en compte de la qualité de vie à l'école, de la qualité des temps et des espaces d'apprentissage. Les différentes stations, la mobilité des élèves, le travail individuel et le travail collectif d'adapter la configuration d'une classe aux situations de concentration, de réception, d'apprentissage, d'expérimentation sont autant d'enjeux auquel le concours devra répondre. La recherche d'un mobilier adapté au corps, aux nouvelles interactions, aux outils numériques n'a de sens que si elle permet de meilleures conditions d'apprentissage car la prise en compte de ses facteurs participe à la réussite de tous les élèves.

Le cadre de recherche de ce concours ne concerne pas la réorganisation globale des écoles mais se concentre sur l'assise et le plan de travail pour les maternelles, primaires, collèges et lycées.

**La démarche de refonte du mobilier scolaire à travers la création du Prix Jean Prouvé vise donc à accompagner le dessein plus large qu'est la refondation de l'École souhaitée par le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche dans une dimension innovante et prospective.** Les écoles d'enseignement supérieur de design ainsi que les designers qui en sont issus apporteront une dimension scientifique et questionneront les transformations matérielles et immatérielles d'une École en refondation.

Le concours comporte deux volets qui se dérouleront dans un même cadre temporel : l'un à caractère prospectif auprès des écoles, l'autre à caractère industriel auprès des designers professionnels. L'ensemble de la communauté des designers professionnels sera ainsi invité à concevoir un projet d'assise et de table. Le projet lauréat de ce concours intégrera le catalogue proposé par l'Ugap aux collectivités territoriales, qui sont compétentes pour l'achat de mobilier scolaire.

Par ailleurs, un concours sera spécifiquement dédié aux écoles de design des ministères de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et de la culture et de la communication et celles sous autres statuts, ainsi que les écoles d'architectures. Il sera intégré dans le programme de travail de ces établissements. Les projets lauréats se verront offrir la conception d'un prototype et feront l'objet d'une communication en France et à l'international.

## **PLANNING PRÉVISIONNEL DE L'APPEL À PROJETS ÉCOLES**

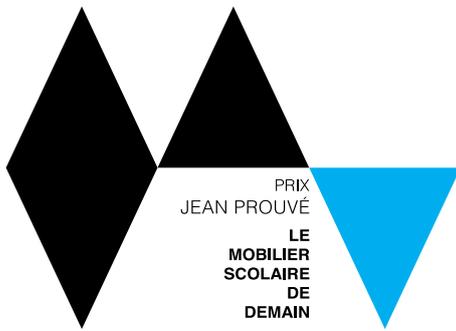
---

- **27 mai 2014** : colloque inaugural à l'École Boulle, à Paris, et communication auprès des écoles de design et des designers professionnels.
- **29 mai 2014** : mise en ligne des Actes du colloque.
- **2 juin 2014** : parution des appels à projet écoles sur les sites Internet du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et du Via.
- **2 juin - 15 octobre 2014** : inscription des écoles sur les sites Internet du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et du Via.
- **Octobre - novembre 2014** : mise en place et déroulement des projets/recherches dans les écoles.
- **10 décembre 2014** : réception des dossiers de création écoles et designers.
- **15 décembre 2014** : présélection des dossiers par le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.
- **10 janvier 2015** : retour des maquettes des candidats présélectionnés.
- **15 janvier 2015** : sélection définitive et annonce officielle des lauréats écoles pour la réalisation des prototypes.
- **Février - juin 2015** : développement des prototypes des projets écoles sélectionnés.
- **À partir de septembre 2015** : expositions des prototypes (différents lieux envisagés).

## **PLANNING PRÉVISIONNEL DE L'APPEL D'OFFRES DESIGNERS ET INDUSTRIELS**

---

- **Fin juin 2014** : lancement de l'appel d'offre designers.
- **Fin août 2014** : remise des candidatures.
- **Mi-septembre 2014** : fin de l'analyse des candidatures.
- **Fin septembre 2014** : communication aux candidats non retenus.
- **Début novembre 2014** : remise des esquisses par les candidats retenus.
- **Novembre 2014** : notation des esquisses par les membres du jury ayant voix consultative.
- **Décembre 2014** : notation des esquisses par les membres du jury ayant voix délibérative.
- **20 décembre 2014** : publication des choix des candidats.
- **Février 2015** : lancement de la consultation destinée à identifier les industriels.
- **Printemps 2015** : démarrage de la production industrielle.
- **Octobre 2015** : attribution des marchés aux industriels choisis pour produire.
- **Novembre 2015** : présentation au Salon des maires.
- **Début 2016** : livraison des premières commandes.



---

# La politique nationale du design : un enjeu économique, industriel et culturel

En 2013, la ministre de la culture et de la communication Aurélie Filippetti et le ministre du redressement productif Arnaud Montebourg ont confié à Alain Cadix, ancien directeur de l'ENSCI, une mission relative au design. Entouré d'un Collège de designers, Alain Cadix leur a remis, lors du deuxième Rendez-vous du design le 15 octobre 2013, son *Mémoire pour une politique nationale du design* qui propose des actions pour instaurer en France une véritable « culture du design » à l'horizon 2025.

Sa force réside dans sa dimension interministérielle. Son ambition ? Être diffusée sur tout le territoire. Parce que le design touche tous les secteurs de l'économie, de la culture, de la société et de l'éducation, la politique nationale doit être portée par l'ensemble des pouvoirs publics et associer les acteurs du design.

**Le design est un puissant levier de l'innovation au service des enjeux économiques et sociétaux.**

Le gouvernement s'est fixé cinq grands objectifs : le renforcement de la diffusion du design dans les entreprises, notamment dans les petites et moyennes entreprises, la consolidation de la pertinence et de l'efficacité de l'offre de formation initiale et tout au long de la vie des designers, l'accompagnement de l'activité professionnelle des designers et des agences de design, le développement de la culture design des citoyens et des décideurs, et le rayonnement international du design français.

Dans ce cadre, **le ministère de la culture et de la communication œuvre en faveur de la généralisation de l'éducation artistique et culturelle au design**, en soutenant les initiatives qui existent déjà sur le territoire, notamment celles portées par Antoine Fénoglio et Matali Crasset. Parallèlement, le ministère pilote, entre autres actions, le projet « capsules du design », qui est à la fois un outil commun de diffusion des collections de design en direction de tous les publics et une carte blanche aux designers et aux différents acteurs du design, publics et privés.

Pour sa part, **le ministère du redressement productif met notamment en place un plan d'actions pour l'installation de résidences de designers dans une dizaine de pôles de compétitivité et grappes d'entreprises** destinées à diffuser le design en particulier pour les PME. Le designer en résidence a pour mission d'initier une dynamique de design auprès des PME et assure, le cas échéant, une fonction d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les entreprises ainsi que d'initiation au design pour l'équipe d'animation de sa résidence.

Le ministère du redressement productif soutient également des opérations de promotion du design français à l'international avec trois objectifs : aider les designers français à trouver des contrats à l'étranger, valoriser à l'export les entreprises françaises utilisatrices de design, faire connaître la créativité française. En 2014, trois manifestations ont fait l'objet d'un soutien significatif et fédérateur du ministère : à Milan, l'événement France Design ; à Cape Town, désignée par l'Unesco Ville mondiale du design en 2014 ; enfin, la mission Design, à l'occasion de la foire de Canton.

Par ailleurs, le Prix Jean Prouvé, le mobilier scolaire de demain créé par le ministère de l'éducation nationale, participe de cette politique nationale du design. Il met en lumière la capacité des designers à analyser l'évolution de nos pratiques pour penser notre environnement – ici la salle de classe – tout en prenant en compte les problématiques économiques et matérielles de notre société en profonde mutation.



© D.R.

## Trois questions à Alain Cadix, chargé de la mission Design

---

### Quels sont les défis à long terme pour le design en France ?

Le design a deux vertus : d'une part il est un levier d'innovation, de compétitivité des entreprises et d'attractivité des territoires ; d'autre part il contribue à donner aux gens des « conditions de vie adéquates », comme le disait Walter Gropius le fondateur du Bauhaus. Il a donc vocation à être au cœur de nos politiques économiques et sociales. Or, la France, pays d'ingénieurs et d'administrateurs, n'a pas réellement une culture du design en ce sens qu'elle le considère soit comme la seule part esthétique des objets, ce qui en limite l'impact, soit comme une activité créatrice réservée à quelques secteurs d'activité autour des arts décoratifs, de l'ameublement, de la décoration, des arts de la table, ce qui en limite les effets. L'objectif de la mission Design – parce que la question posée est d'essence culturelle – est de concevoir de façon concertée et de contribuer à mettre en œuvre une politique qui soit globale, systémique, c'est-à-dire qui dépasse, tout en l'englobant, la relation entrepreneurs-designers. Outre sa dimension économique centrale, cette politique, qu'elle soit esthétique, industrielle ou technique, concerne l'éducation et l'enseignement supérieur, la recherche, la culture. Outre les services de l'État, à Paris et dans les territoires, elle devrait impliquer une pluralité d'acteurs régionaux (agences, chambres consulaires, etc.).

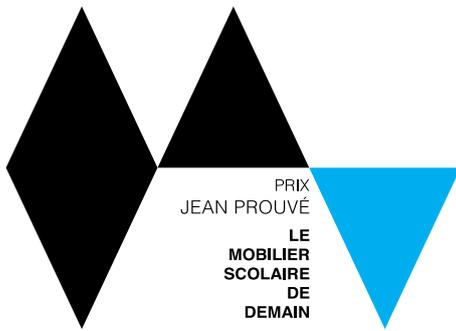
### Quels sont les enjeux de la formation dans le système éducatif ?

Dans la compréhension et la diffusion du design, le dispositif national d'éducation et d'enseignement supérieur a un rôle décisif à jouer : il prépare l'avenir et accompagne le présent. La mise en place du parcours d'éducation artistique et culturelle inscrit dans la loi pour la refondation de l'École du 8 juillet 2013 doit être un levier dès l'école primaire pour sensibiliser les élèves. Dans l'enseignement secondaire, l'éducation artistique et culturelle et l'enseignement de la technologie doivent apporter ensemble une culture du design dans toutes les sections et une pratique plus approfondie dans certaines d'entre elles, le plus tôt possible, à l'instar de ce qui se pratique dans

les pays d'Europe du Nord. Des dispositions sont d'ores et déjà prises, des initiatives ont été lancées ; il convient de les mettre en œuvre de façon systématique et probablement d'aller au-delà. Dans l'enseignement supérieur, en formation initiale comme en formation continue, ce sont principalement les formations en sciences, techniques et ingénierie et les formations en sciences de gestion et management qui doivent inclure une sensibilisation au design pour tous et une formation adaptée pour le plus grand nombre. Quant aux formations supérieures en design, elles doivent collectivement gagner en lisibilité et en cohérence pour optimiser les parcours, les cursus, les compétences dans un environnement économique et social qui appelle leur plus grande ouverture aux entreprises et aux institutions du service public ; c'est en cela qu'elles peuvent accompagner le présent, tout en dessinant un futur préférable.

### Que peut-on attendre du Prix Jean Prouvé ?

Le cadre de la classe est indissociable de la pratique de l'enseignement. Il compte pour beaucoup dans la qualité de la pédagogie. La classe n'est plus, depuis longtemps, l'espace clos et figé de notre enfance avec ses tables-bancs fixées au sol. Pourtant, le mobilier scolaire évolue peu et reste rudimentaire, malgré de nombreuses propositions originales la plupart du temps restées sans suite – depuis celles de Robert Mallet-Stevens jusqu'à celles de Marc Berthier. Il décline indéfiniment des concepts anciens en leur donnant quelques formes contemporaines, n'excluant pas des régressions : ce fut le cas au plan ergonomique avec la suppression des pupitres inclinés, imposant une posture plus contraignante. Citons aussi le projet Moby Découverte, prometteur et pourtant sans retombée dans l'espace scolaire. En ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, repenser la classe à travers le design de son mobilier, c'est bien sûr intégrer des contraintes économiques, normatives et physiologiques, mais c'est surtout, et en même temps, repenser la pédagogie. L'un va avec l'autre. Le Prix Jean Prouvé consacré à la création d'un nouveau mobilier scolaire arrive à point nommé, en ce temps où l'enfant, « Petite poucette » de Michel Serres, a été invité par Georges Charpak à mettre « la main à la pâte ». ■



---

## Les formations design en France

En France, trois ministères sont concernés par l'offre publique de formation supérieure en design :

- le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (**MENESR**), via ses établissements, qui constituent un réseau de 85 sites formant leurs élèves du niveau IV au niveau I, ainsi que les universités qui proposent des licences professionnelles et des masters spécifiquement sur la thématique du design ;
- le ministère de la culture et de la communication (**MCC**), via les écoles des beaux-arts et les écoles supérieures d'art ;
- le ministère de l'économie, du redressement productif et du numérique (**MERPN**), via l'École nationale supérieure de création industrielle (ENSCI), en co-tutelle avec le MENESR et le MCC, et pour les écoles consulaires. Par ailleurs, le design est souvent présent sous la forme d'option ou de spécialisation dans les écoles d'ingénieur.

Enfin, il existe une offre au sein des établissements privés hors contrat.

**Le vivier global est supérieur à 15 000 étudiants. Près de 1 000 d'entre eux obtiennent chaque année un diplôme de niveau 1 au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Le master s'est imposé comme le diplôme de référence pour tous les étudiants en design, et cela conformément à leurs homologues européens.**

**La filière design & métiers d'art du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche rassemble, sous l'appellation d'arts appliqués, près de 8 900 étudiants.** Elle se situe dans la filiation des écoles professionnelles d'arts appliqués à l'industrie créées à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Ces écoles sont issues, tout comme celles du ministère de la culture et de la communication, de la tradition des écoles gratuites de dessin réparties au XVIII<sup>e</sup> siècle sur l'ensemble du territoire pour former des jeunes aux métiers de l'art hors des corporations grâce à un enseignement de dessin fait de géométrie, d'études de figures et modèles, d'ornements et de compositions décoratives.

Ce sont sur les fonds baptismaux de l'École royale de dessin, créée à l'initiative de Jean-Jacques Bachelier en 1767, que ces premières formations aux arts dits utilitaires deviendront ensuite celles dédiées aux arts décoratifs pour devenir, au XIX<sup>e</sup> siècle, les arts appliqués à l'industrie, puis l'esthétique industrielle et enfin prendre l'appellation actuelle de design.

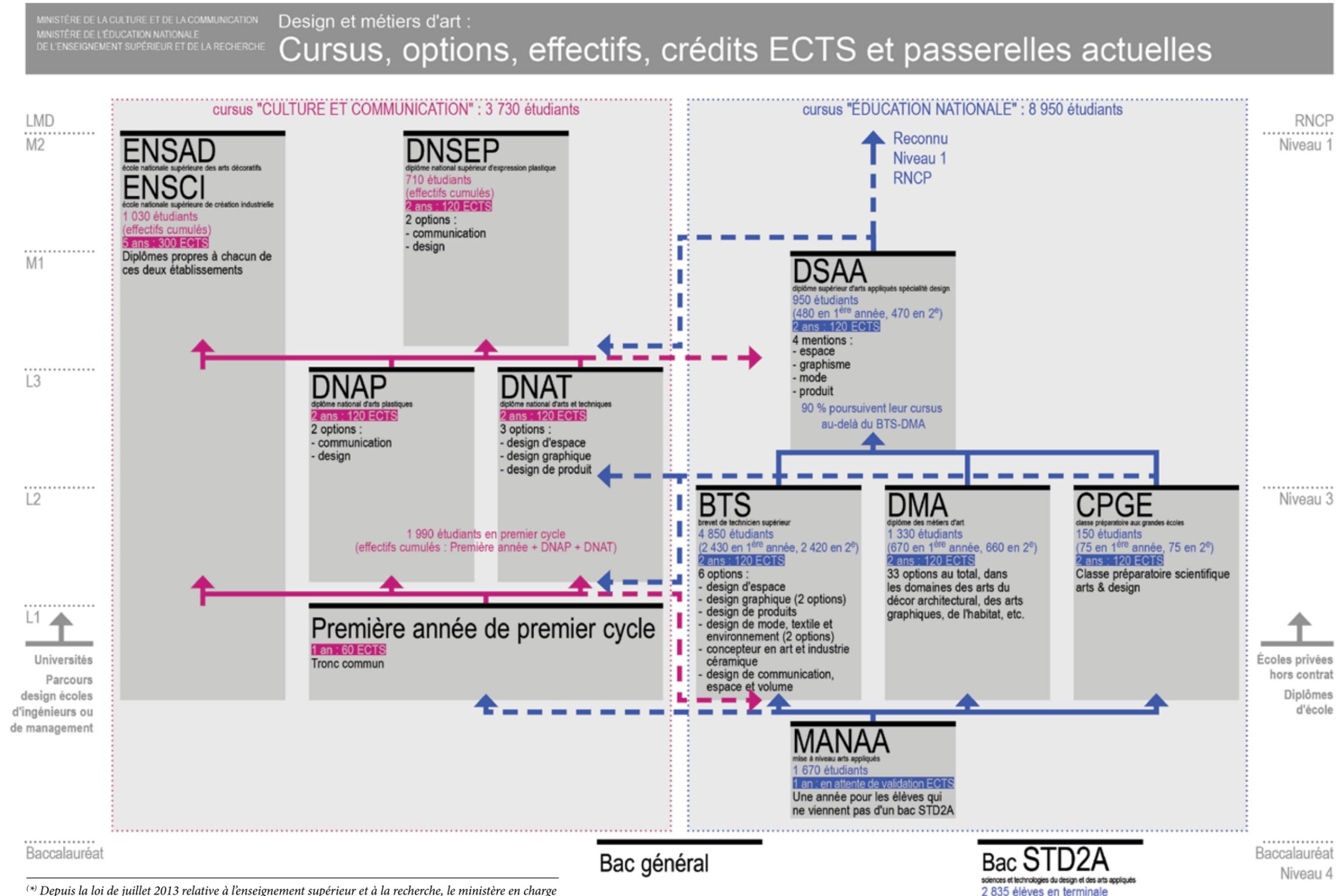
De cette histoire en partage, la création du ministère des affaires culturelles en 1959 provoque la séparation structurelle et décisionnelle des écoles d'art et professionnelles, jusqu'alors sous la seule tutelle du ministère de l'instruction publique. Cette rupture entre art et technique engage durablement une représentation symbolique fortement animée par les évolutions de l'art au XX<sup>e</sup> siècle.

En 1980, le ministère de l'éducation nationale engage un plan, dit le plan Saurel, qui redéfinit la nouvelle architecture de la filière arts appliqués. Cette architecture, sous l'intitulé actuel design & métiers d'art, est toujours construite sur le même curriculum hors LMD soit : niveau III, du BTS, du DMA (diplôme des métiers d'art) et du DSAA (diplôme supérieur d'arts appliqués – reconnu en 2011 au niveau I).

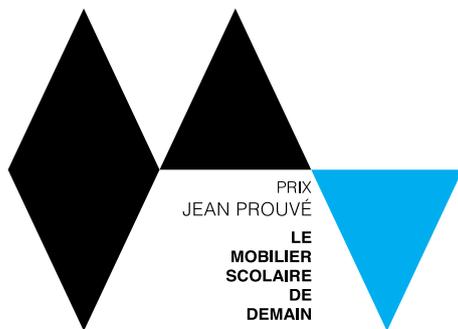
Jack Lang, alors ministre de la culture, tente dès son arrivée de réduire cette rupture et réunit art et apprentissage en créant, en 1982, une délégation à la création, aux métiers artistiques et aux manufactures. De même, son initiative de créer l'École nationale supérieure de la création industrielle témoigne d'une volonté nouvelle de rapprocher art, industrie et design, au-delà des représentations académiques.

Depuis environ dix ans, l'intégration du design dans les écoles des beaux-arts devient une évidence et apparaît dorénavant dans l'intitulé des diplômes. Environ 3 800 étudiants sont sous la co-tutelle du ministère de la culture et de la communication\*, dont environ 750 étudiants à l'ENSAD et 300 étudiants à l'ENSCI.

La richesse, la diversité et la qualité sont les composantes principales de toutes nos écoles de design réunies. **Créer le Prix Jean Prouvé est une formidable reconnaissance pour l'offre de formation design en France et pour les designers.** Cet événement engage aussi notre responsabilité pour ce sujet d'intérêt public et nous concerne en tant qu'usager ou futur usager. Enfin, dans la grande tradition humaniste des figures historiques que furent Jacques Vienot et Jean Prouvé, le Prix Jean Prouvé est **une contribution au développement d'une culture design à l'œuvre pour l'École.**



(\*) Depuis la loi de juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche, le ministère en charge de l'enseignement supérieur est co-tutelle de tous les établissements publics d'enseignement supérieur.



---

## L'Union des groupements d'achats publics (Ugap)



L'Ugap est un établissement public industriel et commercial de l'État, placé sous la tutelle des ministres chargés de l'économie et des finances d'une part, de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche d'autre part. Elle est aujourd'hui **la seule centrale d'achat public « généraliste » française**. Le recours à la centrale d'achat dispense ses clients des procédures de mise en concurrence et de publicité préalable.

Elle opère principalement au profit des collectivités territoriales, de l'État et ses opérateurs, des secteurs hospitalier et social, et travaille sur cinq principaux secteurs d'offres : informatique, véhicules, médical, services et énergies, mobilier et équipements généraux.

**Le modèle de l'Ugap, dit « d'achat pour revente », permet aux industriels de réduire sensiblement leurs coûts administratifs, commerciaux et financiers, et de garantir la sécurité juridique des achats de ses clients.** L'Ugap dispose, par conséquent, d'un fort potentiel d'attractivité pour les entreprises innovantes.

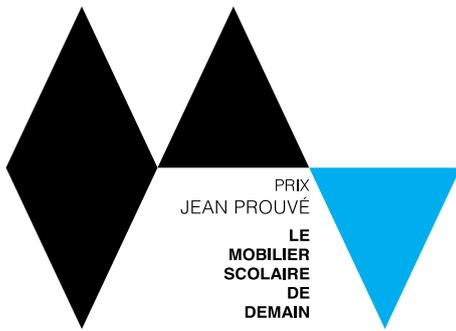
L'Ugap constitue également l'un des leviers de la mise en œuvre des politiques publiques, de rationalisation de la dépense publique, d'accessibilité des PME à la commande publique, d'innovation et de développement durable.

En 2013, 65 % des titulaires de ses marchés étaient des TPE ou PME. Les ETI représentaient 30 %. 98 % des fournisseurs de l'Ugap, titulaires de marchés actifs, étaient implantés en France et représentaient près de 534 000 emplois directs. 55 % des ventes, correspondant à 45 000 références, intégraient des aspects durables.

Pour assurer l'adéquation de ses offres aux besoins de ses clients, l'Ugap a mis en place, depuis 2006, un processus relationnel visant à associer ses plus importants clients à la prescription des fournitures ou services dont elle fait acquisition. Ce processus « partenarial » constitue, pour les collectivités publiques, une solution d'externalisation maîtrisée de l'acte d'achat dans laquelle les partenaires participent à la définition des biens ou services à acquérir et disposent, en contrepartie d'un engagement d'achat, d'une tarification très minorée.

À ce jour, plus de 80 % des marchés conclus par la centrale d'achat sont issus d'une co-prescription avec un ou plusieurs partenaires qui bénéficie in fine à l'ensemble des clients de l'Ugap. L'activité partenariale représente près de 65 % des commandes qui lui sont adressées.

L'Ugap compte aujourd'hui près de 1 000 salariés. Elle a enregistré, en 2013, pour 1,917 millions d'euros de commandes.



---

# L'association de Valorisation de l'innovation dans l'ameublement (Via)

**Révéler les talents,  
détecter les tendances,  
accompagner les entreprises**



Via a été créé en 1979 à l'initiative du Codifa (Comité pour le développement des industries françaises de l'ameublement), avec le soutien du ministère de l'industrie. Depuis 1995, Via est dirigé par Gérard Laizé.

Plateforme du design unique au monde et lieu d'exposition,

Via promeut la création dans le secteur de l'aménagement du cadre de vie domestique, professionnel ou urbain. Il favorise les échanges entre designers, industriels et distributeurs, et accompagne les professionnels dans leur développement notamment à travers la direction de collection, le management de l'innovation et la mise en relation entre talents et producteurs. **Depuis plus de trente ans, son programme annuel d'aide à la création finance les prototypes des talents de demain.** Observateur de la scène internationale, ce laboratoire détecte les facteurs d'évolution du cadre de vie à moyen et long termes, restitués au travers de conférences et d'études prospectives. Via organise des expositions sur la création contemporaine française, qu'il présente en France (à Paris et en région) et dans le cadre de salons professionnels dans le monde entier.

---

## Accompagner les créateurs et les entreprises

Dans le cadre de sa mission de promotion et de valorisation de la création, Via connaît une solide notoriété à travers le monde en permettant à de nombreux designers, reconnus aujourd'hui sur le plan international, de créer pour le secteur de l'ameublement.

**Le programme annuel des aides à la création comprend les cartes blanches, les aides à projet, les projets partenariaux et, depuis 2011, le programme Ameublement.** Via attribue ainsi chaque année une ou plusieurs cartes blanches à des designers qui se singularisent par l'originalité et la maturité de leur démarche créative. Il leur est ainsi alloué une bourse de recherche leur permettant d'élaborer un projet personnel de caractère prospectif lié à un espace ou à une activité.

Dans son rôle de découvreur des jeunes talents, Via analyse également tous les projets qui lui sont adressés. Une commission composée de personnalités du monde industriel, de la distribution, de la création, de l'enseignement et de la presse sélectionne ceux dont les qualités conceptuelles, techniques, esthétiques et environnementales se montrent les plus pertinentes et innovantes. Un financement pour la réalisation d'un prototype est alors alloué. L'aide à projet Via constitue ainsi un mode d'expression privilégié pour tous les jeunes diplômés des écoles de création. Troisième volet des aides à la création, le projet partenarial

Via offre la possibilité à un designer de développer un projet en partenariat avec un producteur à partir de technologies et/ou de matériaux innovants. Il se donne pour objectif de favoriser les transferts de technologies et de compétences dans le but d'en expérimenter la mise en œuvre dans le secteur d'activité de l'ameublement et de l'aménagement du cadre de vie. Enfin, quatrième et dernier volet, le programme Ameublement s'adresse à des designers ou architectes d'intérieur et les invite à raisonner sur le thème « harmonie ambiante » en développant une ligne d'objets et de mobiliers en relation avec l'espace. Prenant en considération les nouveaux comportements et l'évolution des postures de nos contemporains, ce programme renoue avec la démarche des arts décoratifs qui caractérise l'esprit français.

Parallèlement, afin de mieux répondre ou anticiper les demandes du marché, **Via organise périodiquement des appels spécifiques auprès des créateurs ou des écoles de design sur la base d'un cahier des charges précis répondant à un besoin diagnostiqué** dans le cadre des analyses prospectives menées par Via ou émanant d'un industriel. Parmi les réalisations conduites au cours de ces dernières années, citons « Visionnage multimédia », « Nouveaux concepts de sièges de confort », « Autonomie et soins à domicile des seniors » et « Cuisines en ébullition ». Cette proximité du Via avec les écoles se traduit également par un soutien financier, par la participation à des conférences sur des thèmes de réflexions prospectives, par des animations d'ateliers, par l'organisation d'expositions des meilleurs travaux des étudiants.

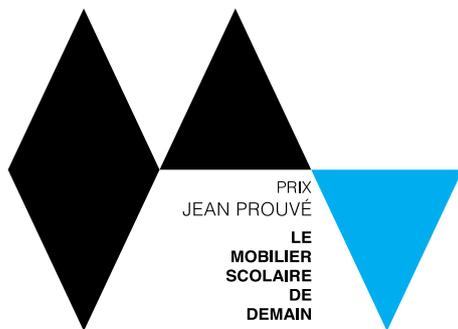
**Quant à la collaboration entre designers et industriels, elle s'exprime à travers l'attribution des labels Via** qui sont décernés chaque année par un jury d'industriels, de designers, d'experts et de journalistes. Ils concernent les produits lancés sur le marché qui appliquent, de façon pertinente et originale, une démarche innovante en termes de matériaux, de technologie, de fonction ou de style.

### **Véritable laboratoire de recherche et observateur de la scène internationale**

Pour accompagner les créateurs et les professionnels, Via met également à leur disposition des études prospectives qu'il conduit sur les évolutions des comportements de nos contemporains et leurs conséquences sur la conception de nouveaux produits. *Domovision* est ainsi devenu en six ans un ouvrage tendanciel de référence et un programme de formation en stratégie et marketing destiné aux professionnels. Véritable laboratoire de recherche, Via met également en relation les créateurs avec les matériauthèques et les centres techniques (bois, industries mécaniques, textile, etc.) afin de favoriser l'utilisation de nouveaux matériaux et de nouvelles technologies.

**Observateur de la scène internationale, Via est en relation avec les écoles et les organismes internationaux liés au design**, visite chaque année près de trente salons à l'étranger et participe à de nombreux événements et conférences liés au design et à l'ameublement. Les informations récoltées permettent l'actualisation du centre de documentation du Via qui est ouvert en permanence à tous les acteurs du design. Autre source d'information fournie par Via : l'Agora des créateurs, en accès gratuit sur le site [www.via.fr](http://www.via.fr), constitue la première base de référencement de tous les métiers de la création qui œuvrent en France et en Europe dans le domaine des arts appliqués au cadre de vie, qu'ils soient designers d'environnement, designers industriels, stylistes, coloristes, architectes, scénographes, etc.

Parallèlement, Via organise des expositions sur la création contemporaine française, qu'il présente en France (à Paris et en région) et dans le cadre de salons professionnels dans le monde entier.



---

## L'École Boulle



**ÉCOLE  
BOULLE**

L'École Boulle est un établissement public d'enseignement qui est, depuis 1969, à la fois une école supérieure des arts appliqués et un lycée des métiers d'art, de l'architecture intérieure et du design. Elle est nommée ainsi par référence à André-Charles Boulle (1642-1732), « premier ébéniste » du roi Louis XIV.

Depuis 1886, l'École Boulle dispense des formations aux métiers de l'art, du design et des techniques industrielles. À l'origine spécialisée dans les métiers d'art puis l'ébénisterie, son offre s'est élargie au travail du métal puis à celui du tissu. Plus tardivement, la bijouterie a été rattachée à cet ensemble.

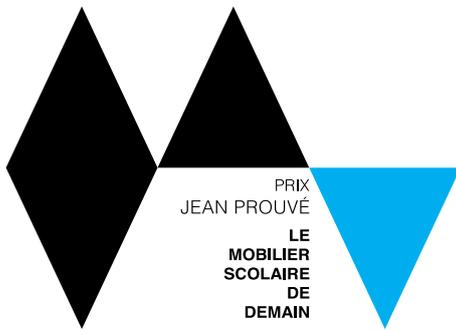
Dans les années 1970, il est devenu nécessaire de développer des formations d'arts appliqués. Les filières de design, avec la création des brevets de technicien supérieur option design, sont apparues. Elles comprennent diverses spécialités dont celles de design de communication espace et volume (DCEV), de design d'objets ou produits, d'agencement architectural.

Aujourd'hui, la frontière entre métiers d'art et design est de plus en plus poreuse : un artisan d'art est forcément concerné par le design.

L'École Boulle est actuellement dirigée par Christophe Hespel. Elle compte 1 050 étudiants, dont environ 400 en design (en post-baccalauréat design du niveau III au niveau I) et travaille en lien étroit avec une multitude de partenaires : industriels, organismes culturels, collectivités territoriales et fondations.

L'École Boulle propose deux grandes filières :

- **La filière métiers d'art** : menuiserie en sièges, marqueterie, ébénisterie, tapisserie, décors et traitements de surface, ciselure, gravure ornementale, sculpture sur bois, tournage d'art (sur bronze), monture en bronze élargie à d'autres matériaux métalliques au sein de l'atelier conception application métal, gravure en modelé, bijouterie et restauration de meubles anciens. Cette filière connue et reconnue fait la renommée de l'établissement dans le monde.
- **La filière arts appliqués** (design d'espace, design de produits, etc.) est une filière de haut niveau dans le champ du design – elle fonctionne notamment en partenariat avec le département design de l'ENS Cachan. On y trouve un enseignement pluridisciplinaire important (infographie, histoire de l'art, philosophie appliquée, sémiologie, etc.).



---

## Biographie des intervenants

### **Xavier Boissarie**

ergonome et enseignant au Cnam

---

Xavier Boissarie découvre la plasticité numérique à l'âge de l'expérimentation 3D temps réel par son activité de créateur de jeux vidéos. Il perçoit alors une analogie forte entre les modèles à l'œuvre dans le jeu vidéo et leurs avatars charnels s'incarnant dans notre corps de joueur et identifie un état de « phase » entre ces deux mondes à l'acmé de l'expérience ludique. Il fonde, en 2009, Orbe, laboratoire de design numérique qui réunit des programmeurs, designers, artistes et scientifiques autour de l'expérimentation et la mise en œuvre de nouvelles expériences impliquant le corps et les nouveaux médias.  
<http://orbe.mobi/>

### **François Bonneau**

président de la région Centre

---

François Bonneau débute sa carrière professionnelle comme conseiller d'orientation. Il est depuis 2007 président du conseil régional du Centre, réélu en 2010, vice-président délégué de l'Association des régions de France (ARF), président de la commission éducation de l'ARF. Enfin, il est membre du comité de pilotage de la concertation « Refondons l'École de la République ».

### **Wielfried Boudas**

directeur des achats, Ugap

---

Diplômé de l'Institut du management des achats industriels (MAI, Bordeaux) en 1991, Wielfried Boudas débute sa carrière comme chef de projet achats EADS. Après avoir occupé différents postes, dont ceux de responsable des achats région Nord-Ouest pour La Poste (1996-2002) et de directeur des achats généraux auprès de la RATP (2002-2012), il est aujourd'hui directeur des achats de l'Ugap.

### **Michel Bouisson**

responsable des aides à la création et chargé des relations avec les écoles de design au sein de l'association Via

---

Diplômé de l'Institut polytechnique de philosophie de Paris VIII, Michel Bouisson fonde, en 1983, les éditions Fournitures, société d'édition et de production de mobilier de créateurs dont il a été le directeur jusqu'en 1998. Il devient alors responsable des aides à la création et chargé des relations avec les écoles de design au sein de l'association Via (Valorisation de l'innovation dans l'aménagement des espaces de vie et leur ameublement).

Depuis 2010, il coordonne et co-anime la tribune de l'actualité critique du design : « Design au Banc », au Centre Georges Pompidou. Il mène, par ailleurs, une activité de commissariat d'exposition internationale itinérante : Design made in Africa (2004-2007), Paris Design en mutation (2008-2010), Monde commun (2012), etc.

### **Alain Cadix**

chargé de la mission Design par le ministre du redressement productif et la ministre de la culture et de la communication

---

Alain Cadix est ingénieur et docteur en sciences de gestion. Conseiller scientifique (recherche technologique et design) du CEA depuis décembre 2012, il est chargé, en juin 2013, de la mission Design par le ministre du redressement productif et la ministre de la culture et de la communication. Il est par ailleurs administrateur délégué du Centre Michel Serres (heSam université) depuis novembre 2012.

#### **Enseignement supérieur et recherche :**

Alain Cadix a été directeur de l'Ensci – Les Ateliers, de mars 2007 à novembre 2012. Il a, auparavant, occupé les fonctions de directeur fondateur de l'Institut supérieur de technologie et management (1995-2003) au sein de la CCI de Paris et de directeur de l'ESIEE-Paris, école d'ingénieurs spécialisée dans les technologies numériques (1997-2003). Il préside la Conférence des grandes écoles (2001-2003). Enfin, il est membre du Conseil supérieur de la recherche et de la technologie (2005-2008) dont il préside la commission Industrie.

**Industrie et territoires :** Son parcours professionnel l'a par ailleurs amené à occuper les fonctions de DRH puis de Dir-Com de Dassault Aviation (1989-1995), et celles de directeur général adjoint, chargé des études (mission consultative) à la CCI de Paris (2003-2006). Il est chargé de la création de l'Agence régionale de développement économique de Bretagne dont il est le premier directeur (2006-2007).

### **Marie-Haude Caraës**

directrice adjointe de l'EPCC École supérieure des beaux-arts Tours-Angers-Le Mans

---

Docteur en sciences politiques, Marie-Haude Caraës a été directrice de la recherche et des éditions à la Cité du design de Saint-Étienne jusqu'en début 2014. Chargée de cours à l'Ensci, elle a récemment été nommée directrice adjointe de l'EPCC École supérieure des beaux-arts Tours-Angers-Le Mans. Ses recherches portent notamment sur l'étude de l'espace et des flux, et de l'innovation dans le design.

### **Eliumstudio**

designers

---

Eliumstudio applique depuis plus de 10 ans un design d'auteur au champ industriel, alliant dans un même geste la maîtrise des nouvelles technologies et la recherche de la légèreté. L'intervention d'Eliumstudio s'étend de l'équipement domestique aux accessoires personnels, de l'architecture intérieure aux objets connectés, de la scénographie à l'aménagement urbain.

Avec la carte blanche du Via et son projet « En archipel, sur la voie de l'école évolutive », Eliumstudio repense l'environnement d'apprentissage comme un archipel et propose un nouveau modèle d'école où le numérique met le corps en mouvement et bouleverse tous les codes de l'enseignement traditionnel. Un projet fondé sur un ensemble d'outils et d'applications sur mesure conçus pour encourager de nouvelles façons d'apprendre.

[www.eliumstudio.com](http://www.eliumstudio.com)

[www.eliumstudiocarteblanchevia.wordpress.com](http://www.eliumstudiocarteblanchevia.wordpress.com)

### **Nicolas Favet**

architecte-consultant en programmes scolaires Nord de l'Europe

---

Diplômé de l'École nationale supérieure des arts et industries de Strasbourg, titulaire d'un DEA Urbanisme et territoires, Nicolas Favet créé Nicolas Favet architecte (NFA) en 1997. Il intervient en tant qu'expert et consultant sur les questions de Haute qualité environnementale auprès du Puca (Plan urbanisme, construction, architecture), et du Prebat (Programme de recherche et d'expérimentation sur l'énergie dans le bâtiment) et est membre fondateur des Clubs D2C.

Il est également enseignant à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-La-Villette et auteur ou co-auteur de nombreux articles et ouvrages sur les questions de qualité environnementale dont *Architecture Écologique* (éditions Le Moniteur) déjà traduit en cinq langues.

<http://www.nfa.fr>

### **Brigitte Flamand**

inspectrice générale de l'éducation nationale  
design & métiers d'art

---

Brigitte Flamand a codirigé le colloque « Le design en question(s) » organisé au Centre Pompidou en novembre 2005. Elle a également été chargée de mission auprès de l'École des mines de Saint-Étienne de 2007 à 2008.

Inspectrice générale de l'éducation nationale design & métiers d'art, nommée en 2011, Brigitte Flamand est chef de projet du colloque et du Prix Jean Prouvé (mai 2014).

Ses travaux de recherche portent sur « l'esquisse, la pensée en mouvement » sous la direction de Jacqueline Lichtenstein (Paris IV).

#### ***Dernières parutions***

*Articles dans la revue Il Studiolo, académie de France à Rome en 2010.*

*Flamand B. (dir.), Le design, essais sur des théories et des pratiques, co-édition IFM-Regard, 2013 (réed.).*

### **Agence Konstantin Grcic**

designers

---

Dès la fin de ses études, Konstantin Grcic travaille pour Jasper Morrison, avant d'ouvrir sa propre agence en 1991 à Munich : Konstantin Grcic, Industrial Design (ou KGID). Il travaille alors pour des industriels, comme Whirlpool ou Krups, mais aussi pour des éditeurs comme Magis, Flos, Moroso...

De renommée internationale, Konstantin Grcic a participé à de nombreuses expositions à Londres, Rome, Saint-Étienne et a été primé comme designer de l'année en 2010.

### **Philippe Lacharnay**

président du groupement mobilier pour collectivités de l'Unifa

---

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur Arts et métiers à l'Ensam Paris, Philippe Lacharnay a débuté sa carrière professionnelle dans l'industrie du verre. Directeur général de la société Simire, il est élu par ses pairs président du groupement des industriels de mobilier pour collectivités de l'Unifa en 2011.

### **Gérard Laizé**

directeur général du Via

---

De formation économique et sociale, Gérard Laizé est titulaire d'un DESS Finances et d'un DEA Stratégie commerciale et communication. Spécialiste en stratégie, il a exercé les fonctions de directeur marketing dans l'industrie et la distribution, en France et à l'étranger pendant 20 ans.

Directeur général du Via (Valorisation de l'innovation dans l'aménagement des espaces de vie et leur ameublement) depuis 1994, il est membre du comité scientifique et culturel de l'Institut national des métiers d'art (INMA) et membre du conseil des affaires académiques de l'Institut français de la mode (IFM).

Il est également membre de la Speakers Academy et assure, par ailleurs, la fonction de conseiller éditorial de l'émission « Intérieurs » diffusée sur Paris Première.

Ses travaux de réflexion prospective (auteur notamment des ouvrages *Domovision*) font l'objet de publications et de conférences dans diverses écoles de commerce et de création, universités, conventions et réunions professionnelles, en France et sur le plan international.

Chaque année, il assure le commissariat d'expositions tant à Paris qu'à l'étranger.

### **Évelyne Lenoble**

pédopsychiatre

---

Évelyne Lenoble dirige l'Unité de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent (Uppea) de l'hôpital Sainte-Anne à Paris. Elle s'intéresse plus particulièrement aux difficultés d'apprentissage chez l'enfant.

#### ***Dernière parution***

*Lenoble E., Durazzi D., Troubles d'apprentissage chez l'enfant. Comment savoir ? Écouter, observer, aider, collection « Les cahiers de Sainte-Anne », Lavoisier, 2014, 175 p.*

**Anastassia Makridou-Bretonneau**  
médiatrice pour l'action Nouveaux  
commanditaires de la Fondation de France

---

Anastassia Makridou-Bretonneau a fait des études d'histoire de l'art en Grèce et en France et a suivi la formation de l'École du Magasin de Grenoble.

Après avoir occupé le poste de conservatrice à la pinacothèque de Thessalonique, elle collabore avec plusieurs institutions en France et à l'étranger. En 1999, elle fonde avec Victoire Dubruel, Eternal Network. En 2011, elle codirige le Bureau des compétences et désirs (BCD) à Marseille où elle suit, entre autres, la réalisation de neuf projets Nouveaux commanditaires programmés dans le cadre de la capitale européenne de la culture, en coproduction avec Marseille-Provence 2013 et la Fondation de France. Par ailleurs, elle a cofondé en 2009, avec Pierre Marsaa et Mari Linnman, la structure indépendante Contexts, dans le quartier de Belleville à Paris dont elle est co-directrice. Depuis 2013, elle dirige l'établissement Sud/Marseille d'Eternal Network.  
<http://www.eternalnetwork.fr/projets/article/ecole-le-ble-en-herbe>

**Emmanuelle Marquez**  
enseignante d'arts appliqués en lycée  
professionnel

---

Diplômée de l'École supérieure de la création industrielle (Ensci) en 1997 et titulaire d'un diplôme supérieur d'arts appliqués en design (DSAA) en 2011, Emmanuelle Marquez travaille aujourd'hui au Centre Pompidou dans le cadre d'une mission nationale en direction des lycées professionnels.

**Olivier Matigot**  
directeur du développement  
et des partenariats de l'Ugap

---

Titulaire d'un DESS d'économie et d'un DEA d'histoire moderne, Olivier Matigot a occupé diverses fonctions (chargé de mission, secrétaire général...) au sein d'établissements publics placés sous tutelle du ministère alors chargé de l'équipement et des transports. Directeur du développement et des partenariats de l'Ugap en 2002, il a mis en place un

mode relationnel nouveau, dit partenarial, offrant aux personnes publiques une solution d'externalisation maîtrisée et transparente de leurs actes d'achat. Ce modèle concourt aujourd'hui pour près de 60 % de l'activité de l'établissement public.

**Vincent Parreira**  
architecte

---

Titulaire d'un BEP de dessinateur en génie civil, Vincent Parreira est diplômé de l'École d'architecture de Paris-La-Villette. Lauréat du concours « l'envers des villes » au Brésil avec l'association française d'action artistique (1996-1998), il obtient le Prix de la vocation de la Fondation Marcel Bleustein-Blanchet en 1999. Par ailleurs, il enseigne, en 2008, à l'École spéciale d'architecture (ESA), à Paris. Enfin, il obtient une mention au Prix de l'équerre d'argent en 2011 et une nomination à l'écola award 2012.

**Claude Pelhaitre**  
designer-architecte à l'agence  
Pagnon & Pelhaitre

---

Claude Pelhaitre effectue ses études à l'École Boule (sculpture), où il obtient son baccalauréat ainsi qu'un diplôme de sculpture en spécialité siège. Il se dirige ensuite vers un deuxième cycle à l'École nationale supérieure des arts décoratifs (Ensad) puis termine sa formation par un an de spécialité mobilier dans cette même école.

Il travaille dans l'agence J.A.Motte avant de lancer, en 1980, avec Patrick Pagnon, sa propre agence de design, Pagnon & Pelhaitre Design, spécialisée en mobilier et architecture.  
<http://www.pagnon-pelhaitre.com>

**Charlotte Talbot**  
designer industriel

---

Charlotte Talbot obtient en 2008 un bachelor en design d'objet à l'Esad de Reims et en 2010 un second bachelor en design industriel à l'Ecal (Lausanne, Suisse). Elle a effectué plusieurs stages dans différents studios de design comme Big Game, Adrien Rovero, 5.5 Designers et David Dubois. Charlotte Talbot est aujourd'hui designer industriel au sein du bureau de Konstantin Grcic depuis septembre 2011.

## Zoé Tracq

étudiante à l'ENS Cachan

---

Élève normalienne à Cachan en design depuis 2012, Zoé Tracq finit actuellement son diplôme supérieur d'arts appliqués option design de produits à l'École Boule. Membre du Collège des Designers initié par les ministères du redressement productif et de la culture et de la communication, elle travaille notamment sur les projets « Design à l'école et au collège » et « Valeur ajoutée du design ». Stagiaire en 2010 et en 2012 chez Fabernovel, Zoé Tracq en a gardé une pratique du design centrée vers l'utilisateur et tournée vers les technologies d'avenir. Les problématiques environnementales et sociétales futures sont au cœur de ses recherches. Elle travaille actuellement sur la pratique participative des sciences citoyennes dans l'observation de la biodiversité ordinaire.

## Antonella Tufano

architecte-urbaniste, chercheur au laboratoire Gerphau et enseignante à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette

---

Titulaire d'un CEAA Théorie et esthétiques de l'architecture et d'un DEA, Antonella Tufano soutient sa thèse à l'EHESS sur les processus de construction culturelle des territoires et la métamorphose des éléments scientifiques en critères esthétiques. Elle a enseigné et conduit des recherches sur le design, notamment dans le cadre de ses fonctions de professeure d'histoire et théorie du design à l'Ensart de Nancy et sur la plateforme Artem. Elle a été en charge de plusieurs projets (Chartae-graphia; Augmentations : projet et prototypage 3D; commissariats d'événements, notamment Jean Prouvé à Nancy) qui tous questionnent la relation entre les outils de conception, de représentation, de fabrication d'objet et d'espaces et la manière de penser le projet, à ces différentes échelles. Chercheur au Gerphau-Lavue, elle est maître-assistant à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette.

### *Dernière parution*

Tufano A. (dir.), Jean Prouvé, designer, Presses universitaires de Nancy, 2014, 264 p.

## Joachim Umlauf

directeur de l'institut Goethe à Paris

---

Joachim Umlauf est germaniste et traducteur. Il a dirigé la Heinrich-Heine-Haus à Paris et l'institut Goethe à Amsterdam-Rotterdam aux Pays-Bas. Il est aujourd'hui directeur national des instituts Goethe en France et de l'institut Goethe à Paris. <http://www.goethe.de>

## Caroline Veltcheff

IA-IPR établissements et vie scolaire

---

Au sein de la délégation ministérielle chargée de la prévention et de la lutte contre les violences en milieu scolaire, Caroline Veltcheff est chargée, dans le cadre de la loi de refondation de l'École, de la mise en œuvre de la politique publique autour du climat scolaire. Ses missions impliquent la diffusion de la recherche et la mise en place d'outils et de formations nationales pour anticiper toute tension qui peut surgir dans les établissements et favoriser le bien-être à l'école.

### *Dernière parution*

Veltcheff C., « Langue, médiation des savoirs et climat scolaire », revue Diversité, mai 2014, 160 p.

## Jean-Pierre Veran

inspecteur d'académie honoraire et formateur associé à l'université Montpellier 2

---

Ancien élève de l'ENS Saint-Cloud-Lyon, inspecteur d'académie honoraire, chargé des établissements et de la vie scolaire dans les académies de Paris et de Montpellier (2000-2010), formateur associé à l'université Montpellier 2 où il enseigne notamment les politiques éducatives et la gouvernance des organisations éducatives, Jean-Pierre Veran est également membre du comité de rédaction de la *Revue internationale d'éducation de Sèvres* (CIEP). Il contribue par ailleurs au blog éducation Mediapart.

### *Dernières parutions*

Delahaye J.-P., Barbier C., Durand F., Machuré N., Veran J.-P., Le Conseiller principal d'éducation : de la vie scolaire à la politique éducative, Berger-Levrault, 2012, 350 p.

Bodilis M.-H., Rivemale J.-P., Veran J.-P.,

De l'emploi du temps aux emplois des temps : pour une approche globale du temps scolaire, Berger-Levrault, 2012, 226 p.

Tuchais D., Veran J.-P. (coord.), Guide TICE pour le professeur-documentaliste, enjeux numériques, SCÉRÉN-CRDP de Paris, 2012, 294p.